



DEC191045DR02

Décision portant nomination de Mme Laëtitia Gilet aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'UMR8261 intitulée Expression génétique microbienne

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision n° DEC181898DGDS du 21/12/2018 portant renouvellement de l'unité mixte n° 8261 intitulée Expression génétique microbienne et nommant M. Ciaran Condon en qualité de directeur ;

Vu l'avis de l'assemblée générale de l'UMR8261 en date du 25/01/2019 ;

Considérant que Mme Laëtitia Gilet a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la délégation Paris-Centre du CNRS du 22/09/2015 au 24/09/2015 et du 16/11/2015 au 18/11/2015 ;

DECIDE :

Article 1^{er} : Mme Laëtitia Gilet, technicienne, est nommée aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'UMR8261 intitulée Expression génétique microbienne à compter du 01/01/2019.

Mme Laëtitia Gilet exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistante de prévention, Mme Laëtitia Gilet est placée sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 29/03/2019

Le directeur de l'unité
Ciaran Condon

Visa de la déléguée régionale du CNRS
Véronique Debisschop